

Questions orales

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous pourriez le faire demain si vous le vouliez.

M. Trudeau: Le leader à la Chambre du parti conservateur est toujours disposé à abattre des montagnes de travail. Nous devrions le prendre au mot s'il était capable, en fait, de liquider tous les travaux dont la Chambre est saisie en ce moment.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous avons mieux travaillé que vous au cours de cette session.

M. Fraser: Si vous continuez ainsi, ce sera votre troisième discours de l'année.

M. Trudeau: Nous avons saisi la Chambre de la question de l'unité nationale sous la forme d'une résolution, mais l'opposition a eu une foule d'occasions de soulever cette question si elle l'avait jugée importante.

Quant à la question du chef de l'opposition, je le répète, il n'est pas exclu qu'un comité parlementaire mixte soit mis sur pied au cours de la prochaine session, mais nous ne voyons pas l'utilité pour l'instant de créer un tel comité, d'en définir le mandat et de lui fixer un programme dans les derniers jours de la session actuelle.

Quant au rôle des députés de notre parti, tout ce que je voulais dire, c'est qu'ils ont leurs coudées franches. Ils n'ont pas à se sentir appuyés par les députés de l'opposition pour s'intéresser à l'unité nationale. Les députés de l'autre côté peuvent aussi faire preuve d'autonomie. Qui veut la fin veut les moyens, les gars.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le premier ministre continue de jouer ses petits jeux partisans.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Il prétend se préoccuper du temps qu'il faudrait. Je puis lui assurer que l'opposition officielle approuvera sur-le-champ la création d'un comité mixte.

Des voix: Bravo!

M. Clark: En toute déférence, je dis au premier ministre qu'il ne suffit pas de répondre à une question concernant une politique en disant que le gouvernement n'exclut pas la possibilité de confier au Parlement du Canada, le seul organisme capable de résoudre la question, un mandat permanent à cette fin. Je demande au premier ministre aussi simplement que je le peux pourquoi il ne prendrait pas cette initiative tout de suite, initiative, il le sait bien, que la Chambre appuierait, et ne mettrait pas sur pied aujourd'hui même un comité mixte de la Chambre et du Sénat pour enquêter en permanence sur les questions qui touchent l'unité nationale. Nous sommes prêts à nous mettre au travail cet été; pourquoi pas le premier ministre?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'entendre dire du chef de l'opposition qu'il est prêt à se mettre au

[M. Trudeau.]

travail tout de suite pour régler le problème de l'unité nationale.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Trêve d'arrogance. C'est une honte. Vous êtes un lâche.

M. Hnatyshyn: La prochaine fois nous vous briserons le bras.

M. Trudeau: Pourquoi ne le faites-vous pas dès que nous sortirons de la Chambre? Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que l'opposition prend une position quelque peu contradictoire. Ils nous disaient la semaine dernière que l'unité nationale n'est pas un sujet simple, que c'est une question qui dépend de la façon dont le Parlement et le gouvernement s'attaquent aux problèmes du pays. Selon nous, c'est tous les jours que nous nous occupons des problèmes de l'unité nationale.

M. Paproski: Lalonde affirme une chose au Québec et une autre dans l'Ouest. Hypocrites, traîtres.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pense qu'ils sont un peu excités de l'autre côté. Je vais les laisser se calmer et peut-être pourra-t-on poser quelques questions ordinaires.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je pense qu'on a raison de dire que le Parlement et les Canadiens se sont résignés à voir le premier ministre user de faux-fuyants et faire des pirouettes, mais la question de l'avenir de notre pays a trop d'importance pour que le premier ministre s'en amuse.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Il prétend donner la priorité à la solution de ce problème. Pourquoi le premier ministre ne démontre-t-il pas que c'est une priorité et que le Parlement doit jouer le rôle principal en vue de résoudre les questions d'ordre national en acceptant de mettre sur pied un comité mixte qui s'occupera dès maintenant de confier au Parlement le rôle d'étudier en permanence la résolution des problèmes d'unité nationale qui se posent pour le pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. La deuxième question est une répétition de la première.

* * *

L'ÉNERGIE

L'EXPORTATION DE GAZ NATUREL AUX ÉTATS-UNIS—LES DEMANDES DE PERMIS ET LA BASE DE L'ACCORD DE TROC

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a malheureusement quitté la Chambre. Je la poserai donc à son secrétaire parlementaire en espérant qu'il puisse jeter un peu de lumière sur le problème soulevé par le député de Calgary-Nord. En réponse à la question de ce député, le ministre a déclaré que la question que je lui avais posée hier au sujet des demandes de permis d'exportation de gaz naturel en vertu d'un accord de troc était de nature hypothétique.